

Éditorial

Frappée par la pandémie de COVID-19, l'activité mondiale subira un recul d'au moins 4.5 % cette année. Très exposé aux chocs exogènes, le continent africain connaîtra sa première récession en 25 ans, avec une baisse du PIB entre 2.1 % et 4.9 % selon les scénarios élaborés par l'Union africaine en juillet 2020, en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE. Les gouvernements africains ont répondu à cet immense choc par des mesures de confinement sanitaire, de protection sociale, de soutien à l'économie et de relance. L'Union africaine appuie ces efforts, notamment à travers la mise en place du fonds COVID-19, pour renforcer la réponse continentale aux conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie. Elle coordonne également le plaidoyer pour l'annulation de la dette de ses États avec les créanciers, y compris les institutions financières.

Il est impératif de préserver l'espace fiscal pour assurer à l'Afrique un rôle clé dans la reprise économique mondiale, créer plus d'emplois et atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. Maintenir les acquis de l'intégration continentale est également indispensable. Les initiatives phares de l'Union africaine dans ce sens sont des solutions de moyen et long terme à la crise économique provoquée par la pandémie, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à faciliter les chaînes d'approvisionnement transfrontalières dans les secteurs alimentaire, pharmaceutique, et d'autres produits essentiels.

Dans ce contexte, la transformation digitale peut être le moteur d'une croissance plus innovante, inclusive et durable, et ainsi contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063. Cette troisième édition de notre rapport économique annuel examine comment cette transformation peut appuyer la création d'emplois et d'opportunités nouvelles d'épanouissement pour les jeunes. Le rapport met en lumière de nombreux exemples de l'innovativité numérique du continent, que la crise du COVID-19 semble avoir stimulée. Cette transformation digitale peut accélérer l'ouverture des sociétés africaines, encourager l'entrepreneuriat productif, promouvoir une gouvernance transparente, diversifier les économies pour les rendre plus résilientes aux chocs macro-économiques, et favoriser l'intégration régionale.

Pour mettre en œuvre cet ambitieux plan d'action, le rapport identifie quatre axes prioritaires :

1. Assurer l'accès universel aux solutions numériques les plus adaptées aux contextes locaux. En plus des infrastructures de communication et d'énergie, toute une série de politiques publiques sont nécessaires pour développer une numérisation positive pour tous. Il s'agit notamment de réduire les inégalités, en particulier entre femmes et hommes, et entre méga-cités et campagnes, ainsi que les coûts d'accès aux données, souvent plus élevés que dans les autres régions du monde.
2. Faire du numérique un levier de la productivité, notamment pour les PME. Plusieurs pays africains montrent l'exemple en protégeant les droits intellectuels et la sécurité numérique, et en facilitant les solutions de financement, dans un cadre juridique qui encourage l'innovation.
3. Développer des compétences spécifiques à la quatrième révolution industrielle afin que les qualifications de la force de travail africaine soient en adéquation avec les marchés du 21^{ème} siècle, tout en facilitant l'adoption des innovations numériques par les secteurs informels.

4. Coordonner les diverses *stratégies* du numérique aux niveaux continental, régional, national et local pour mieux prioriser, mettre en œuvre, suivre et évaluer les progrès. La mise en place de la ZLECAf en 2021 comportera un volet pour instaurer un marché unique numérique africain à même de compléter les approches multisectorielles.

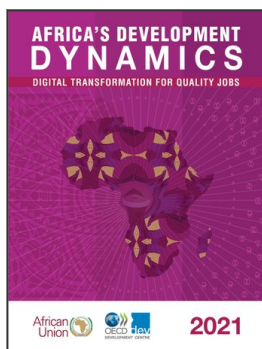
Pour permettre une reprise économique durable, la transformation digitale doit avoir un impact sur tous les secteurs prioritaires de l'Afrique. Celle-ci nécessite l'engagement de tous les acteurs, privés comme publics, et des partenaires du continent. Le partenariat avec l'OCDE y apporte une contribution importante en approfondissant le dialogue politique sur la digitalisation entre les acteurs privés, la société civile, et les décideurs africains et des autres régions du monde. La Commission de l'Union africaine et l'OCDE, à travers son Centre de développement, s'engagent à appuyer les efforts de leurs membres pour faire de cette transformation digitale un vecteur de progrès humain, économique et social durable pour le continent.



Moussa Faki Mahamat
Président
Commission de l'Union africaine



Angel Gurría
Secrétaire général
Organisation de coopération
et de développement économiques



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2021
Digital Transformation for Quality Jobs

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/0a5c9314-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2021), « Éditorial », dans *Africa's Development Dynamics 2021 : Digital Transformation for Quality Jobs*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b4927758-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.